Image not found or type unknown

Comment calculer la part lors d'une séparation

Par **Le CID 99**, le **12/05/2013** à **18:07**

Bonsoir a tous,
Je suis en procédure de divorce, et nous avons construit un bien. Actuellement ma femme jouit à titre gratuit et pendant un an de la maison (nous payons les traites à deux) pour prononcer le divorce il faut vendre la maison estimée à 370000 euros et ma femme me propose de racheter mes parts.
La question est sur qu'elle base est calculée ma part sur l'estimation ou sur le montant du crédit à savoir 180000 euros
Merci de m'apporter votre aide.

Par **youris**, le **12/05/2013** à **18:51**

bsr,
il faut estimer la maison, de cette valeur en déduire ce qui a été rembourser par la communauté et le solde restant sera à partager entre les époux.
mais il faudra que vous demandiez à la banque que vous ne soyez plus solidaires du prêt que votre ex devra rembourser seule.
la banque n'est pas tenu d'accepter cette désolidarisation.
cdt

Par **Le CID 99**, le **12/05/2013** à **19:07**

Merci de m'avoir répondu aussi vite.
Salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés